

AVELEN

Orientation, formation et essaimage

LE CHAMP COMMUN – AUGAN (56)

1. Description des objectifs et du cadre partenarial du projet

▷ Intitulé de l'action : Avelen, Orientation, Formation et Essaimage.

Il n'y pas qu'un chemin pour trouver sa voie : Avelen (éventail en Breton) c'est une pluralité d'options qui s'offrent à toute personne en situation de reconversion professionnelle ou éloignée de l'emploi.

▷ Territoire concerné

Pays de Ploërmel -Cœur de Bretagne (Ploërmel Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté)

▷ Contexte de l'émergence du projet / problématique(s) constatées

Plus que morbihannaise, au sens départemental du terme, on pourrait dire que l'implantation du Champ Commun s'inscrit dans ce Centre Bretagne marqué, au croisement des quatre départements, par la ruralité et ses différentes dimensions.

C'est un espace d'identités fortes et anciennes qui persistent ou tentent de le faire malgré l'impact de la **transformation des pratiques agricoles et notamment de l'industrialisation** du secteur avec ses répercussions particulièrement dommageables sur les équilibres écologiques, économiques et sociaux du milieu.

Comme tous les territoires ruraux, il a également été victime, et continue de l'être, du processus de **concentration** des administrations et services publics, des acteurs économiques, sociaux ou culturels, etc. dans le cadre général de la métropolisation qui marque l'aménagement du territoire avec une intensification de la domination de plus en plus exclusive des centres d'excellence.

Cela se traduit par des modèles économiques qui, d'une part **nient la biodiversité** qui constituait l'identité, l'équilibre et l'autonomie de ces territoires et, d'autre part privilégient **des unités toujours plus importantes et lourdes**, inscrites dans une idéologie de croissance permanente et des modes de régulations éloignés de leurs sites de production et d'activité.

La France a le record, au moins européen, du **développement des grandes surfaces commerciales**. Ce modèle démantèle la vie des bourgs ruraux et provoque la dislocation des liens économiques directs entre acteurs du territoire. En milieu rural, **la désertification commerciale** qui touche 2/3 des petites communes se poursuit et, avec elle, la destruction progressive des liens sociaux et de la convivialité villageoise.

On peut parler d'une évolution de l'aménagement du territoire qui, au contraire des principes du développement local durable, de la continuité territoriale et de l'égalité citoyenne, **sacrifie progressivement ces territoires « périphériques »** soumis à une déshérence qui touche aussi bien services publics que services au public.

On constate donc que **les différentes offres s'appauvrissent** et/ou que **les différentiels s'accroissent** entre les propositions disponibles dans les centres urbains et celles des zones rurales. Le discours officiel porte l'idée que les déplacements sont de plus en plus faciles et que les nouvelles technologies favorisent l'accès à distance.

Mais c'est oublier que les **infrastructures de transports collectifs** sont particulièrement déficitaires, voire inexistantes, que le **niveau de revenus** d'une large part de la population est situé

en dessous des moyennes nationales et s'amenuise, et qu'enfin la numérisation suppose très souvent une **déshumanisation des échanges** qui, in fine, induit des renoncements aux services.

Ces derniers constats touchent au premier chef les personnes âgées qui constituent une part croissante de la démographie des campagnes mais également les plus jeunes, notamment en matière d'accès à la formation.

Il existe en effet **un net différentiel concernant les formations initiales géographiquement et financièrement facilement accessibles**. Les distances supposeraient des transports qui sont insuffisants et les moyens des familles le sont tout autant pour assumer les surcoûts de résidence extérieure.

De plus, **les offres d'emplois disponibles** sur les bassins de vie ne sont pas stimulantes. On assiste donc malheureusement trop souvent à un processus d'autocensure pour les jeunes souhaitant rester vivre au pays ou une obligation de le quitter pour celles et ceux qui souhaitent accéder à des carrières plus motivantes.

Les prémisses de ces parcours étant ainsi marqués, il n'est donc pas surprenant que l'on ait à déplorer des abandons et **une ampleur réelle du nombre des jeunes adultes hors formation et sans emploi** malgré un taux de chômage général pouvant sembler favorable sur le territoire.

Malgré ces constats ou alors justement à cause d'eux, on relève sur notre secteur et aux alentours immédiats, **un riche ensemble d'initiatives citoyennes, associatives ou coopératives**, qui développent des projets que l'on pourrait qualifier d'alternatifs et de résistants. Loin de n'être que des actions de compensation de la disparition des offres locales de services publics et privés, elles portent **une dynamique d'animation et de sauvegarde du vivre ensemble** reposant sur des principes d'inclusion et de responsabilisation qui sont particulièrement stimulants pour celles et ceux qui s'y engagent.

Ces initiatives visent donc à **redonner du sens à l'agir** et l'entreprendre dans la conscience des différents enjeux de l'époque. Elles répondent ainsi à une demande de plus en plus exprimée parmi les jeunes générations et contribuent à la constitution de **petites communautés engagées et compétentes**, solidaires et habituées à travailler en partenariat.

▷ Objectifs généraux de l'action :

Le projet de développement d'activités d'accompagnement et de formation au sein du Champ Commun s'articule autour de 2 axes :

- Rendre **la formation plus attractive et accessible** sur le Pays de Ploërmel grâce à la mobilisation du tiers-lieu le Champ Commun et de ses partenaires
- **Favoriser les échanges et les projets communs** entre acteurs locaux qui interviennent dans le champ de l'économie sociale et solidaire, de la formation et de l'accompagnement à la reconversion.

▷ Partenariats mobilisés et présentation de chaque partenaire



Le Champ commun, coopérative de territoire

Le Champ Commun est une **coopérative de commerces de proximité** (SCIC) en milieu rural. Elle porte des activités d'épicerie, de bar café-concert, de restaurant, d'auberge, de brasserie et d'essaimage/formation dans une commune rurale de 1 500 habitants.

Depuis 2010, elle réinvente le commerce de proximité avec ses 15 salarié.e.s et ses 220 associé.e.s en privilégiant les circuits courts, les partenariats locaux et avec des principes tels que le salaire unique.

Le projet du Champ commun est fondé sur **plusieurs engagements d'utilité sociale** au profit de son territoire d'implantation et sa population. Il repose sur **des activités complémentaires** en lien avec l'alimentation, l'animation culturelle et l'accueil de publics et est identifié comme un exemple de « Tiers Lieu nourricier¹ ».

Il **accueille de nombreux stagiaires** venant découvrir ses métiers et ses pratiques dans le cadre de divers formats allant de l'immersion au compagnonnage. Il **coopère avec de nombreux collectifs et initiatives** dans le cadre de réseaux formels (REPAS²) et informels. Il répond à d'importantes demandes de **partage d'expérience** en mettant en œuvre des dispositifs adaptés aux multiples publics (individuels ou collectifs) qui le sollicitent.

Le Champ Commun porte, y compris dans **la revalorisation de métiers menacés** et de pratiques anciennes de solidarités territoriales, un permanent questionnement sur l'innovation sociale. Il accueille dans ses murs et dans sa gouvernance **des associations et des coopératives engagées** elles-mêmes au service de leurs territoires dans des initiatives très variées et privilégie le travail en direct avec ses fournisseurs et ses partenaires, qui ont également une place dans sa gouvernance.

Du fait de sa propre multi-activité et de la grande diversité de ses partenariats, son action relève d'**une permanente et fertile hybridation**. Ces différentes dimensions sont d'autant plus encouragées du fait de la grande diversité des publics fréquentant ses espaces, ses événements et ses opérations.

- Rôle dans le projet :

> **phase de réflexion** : coordination du projet et animation du consortium, ingénierie de projet, planification du dispositif, communication sur le projet

> **phase d'expérimentation** : coordination du projet et animation du consortium, communication sur le dispositif, identification des personnes accompagnées, contribution à l'ingénierie expérimentale des parcours et mise en place des Masterclass, formation des stagiaires, accueil de stagiaires et terrain d'application des formations, accompagnement et suivi individuel (information et orientation), coordination du parcours et post-suivi, évaluation des actions, recherche de financements pour le déploiement, gestion administrative



Kéjal, organisme de formation

La mission de la SCIC KEJAL repose sur **la formation et l'accompagnement de projets et d'entreprises** pour favoriser des activités concourant au développement durable, écologiquement soutenables et inscrites dans des démarches d'économie sociale, solidaire, locale et équitable. Elle est à l'origine de la formation Créopse (Création et Reprise d'Organisations ou Projets Solidaires, Sociaux et Ecoresponsables) conçue et développée par son équipe et son labo pédagogique depuis 2011 et proposée au Champ Commun depuis 5 ans. Elle expérimente actuellement le parcours EPIS (Entreprendre un Projet In Situ), une formation à l'intraprenariat, qui consiste, pour les stagiaires, à la conduite d'une étude d'opportunité au sein d'une couveuse de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).

¹ <https://nourriciers.tierslieux.net/?LesTiersLieuxNourriciersEngagesPourLaTr>

² Réseau d'Échanges et de Pratiques Alternatives et solidaires : www.reseaupas.free.fr

- **Rôle dans le projet :** pilotage de l'ingénierie expérimentale des actions de formation, accompagnement des tuteurs et maîtres de stage, animateur.ices et accompagnant.e.s des structures accueillantes



ESS'entiel Ploërmel, pôle d'Economie Sociale et Solidaire

L'association ESS'entiel Ploërmel est l'un des 21 pôles de développement de l'économie sociale et solidaire de Bretagne.

Avec ses adhérents, structures actives de l'ESS, elle porte un projet politique de territoire qui croit que l'économie doit se fonder sur l'exigence en défendant le service public, les cotisations sociales, la proximité, l'alimentation durable, l'entraide avec les plus démunis, la culture locale... Elle emploie 2 accompagnatrices/formatrices en ESS.

- **Rôle dans le projet :** animation du réseau des prescripteurs et structures accueillantes de l'ESS pour la co-construction des parcours, recrutement des personnes accompagnées par le dispositif, organisation de temps d'échanges collectifs et d'entretiens individuels dans le cadre du dispositif, formation des stagiaires, bilan et évaluation des actions, recherche de financements pour le déploiement

Autres partenariats envisagés :

- **Prescripteurs :** Pôle emploi, Mission locale, Coallia, ADESK COB et E2S (Pôles d'Economie Sociale et Solidaire), assistants sociaux du territoire, FJT, Unité Emploi-Formation-Orientation de Bretagne Sud, CIO de Ploërmel, PIJ de Guer, RIG de Maunon, associations qui accompagnent les services civiques, agences d'intérim et organismes de bilans de compétences
- **Autres partenaires de formation :** l'Escargot Migrateur, L'Eclate, l'Atelier Paysan, La Marmite, La Convergence des Loutres...
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire et des territoires limitrophes (cfp.17-18)

↳ **Partenariats financiers mobilisés**

Nous envisageons à cette étape de nous appuyer sur la dynamique partenariale et solidaire du Champ Commun et du consortium (autofinancement) pour assurer le co-financement de ce dispositif expérimental. Nous imaginons pour autant solliciter d'autres partenaires institutionnels et privés, en particulier les EPCI et le département concernés par ce dispositif et ses domaines d'actions (formation, création d'emplois, création d'activités, services).

2. Description technique du projet

- ✓ L'analyse et le diagnostic préalables sur lesquels s'appuie la proposition formulée par le consortium : observations sur l'existant dans le territoire en matière de formation et de compétences (par exemple : état de l'écosystème de formation, besoins identifiés, dynamiques économiques), spécificités territoriales, ou toute autre observation associée au projet que l'on souhaite développer

o Notre analyse du territoire

Sur notre territoire et d'une manière générale, le comparatif établi par l'INSEE³ sur la pauvreté, l'insertion et le recours aux aides sociales identifie **des fragilités fortes, des inégalités moyennes et des revenus moyens à faibles**.

Les principales faiblesses qui sont relevées sont :

- Une part importante de jeunes (18-25 ans) non scolarisés et sans diplôme
- Peu de diplômés du supérieur
- La part des ouvriers et employés élevée
- Des salaires faibles
- Beaucoup de travail à temps partiel
- Temps d'accès à l'emploi long

On pourrait donc dire que nous sommes dans **une situation de précarité assez généralisée** avec des zones dans lesquelles elle est même plus accentuée.

Si l'on ne peut pas manquer de noter que la situation du chômage sur la communauté de communes⁴ est plutôt satisfaisante (5,2% contre 5,8% dans le Morbihan), on ne peut manquer **d'interroger la qualité des emplois** proposés et celle des **conditions de vie** qui en découlent. En effet, les 10 métiers les plus recherchés par les demandeur.euses d'emploi sur le bassin de Ploërmel rendent compte de profils professionnels peu qualifiés pour la plupart et, en conséquence, **d'emplois pénibles et bien souvent précaires** (Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage, Abattage et découpe des viandes, Magasinage et préparation de commandes, Nettoyage de locaux...).

Du point de vue de leur formation, 72% des personnes demandeuses d'emploi **n'ont pas de formation au-delà du niveau bac⁵** :

- 8% n'ont aucun diplôme.
- 38% ont un niveau CAP ou BEP.
- 26% ont un bac général ou pro.

Le **taux de scolarisation** des 18 à 24 ans, dont est inférieur de 10 points à la moyenne départementale et **18,7% des jeunes de 15-29 ans sont non insérés** c'est-à-dire ne sont ni en études, ni en emploi. En extrapolant ces chiffres sur le Pays de Ploërmel, on peut estimer que cela représente 15 164 personnes sur le territoire.

3 INSEE BRETAGNE, « PORTRAIT SOCIAL DES BASSINS DE VIE BRETONS ; MOINS DE FRAGILITES DANS LE PERIURBAIN PROCHE », IN OCTANT, NO54, OCTOBRE 2013.

4 ETUDE PRODUITE EN 2022 PAR PLOËRMEL COMMUNAUTE, INTITULEE « STRATEGIE SOCIALE DE TERRITOIRE : DIAGNOSTIC THEMATIQUE ».

5 POLE EMPLOI, « ZOOM TERRITORIAL. BASSIN D'EMPLOI DE PLOËRMEL », IN ÉCLAIRAGES ET SYNTHESSES, 2 EME TRIMESTRE 2023.

On note un total de **169 formations professionnelles** recensées par l'agence Pôle Emploi de Ploërmel⁶; cependant, nombre d'entre-elles sont initiales (30 bacs pros/CAP et 14 BTS), 8 sont des sessions de bilans de compétences et 81 formations professionnelles ont une durée maximale de 35h00. Enfin, sur les 12 derniers mois, on doit constater **une baisse des entrées en formation** de l'ordre de 13% sur le bassin d'emploi de Ploërmel, soit le double de la statistique départementale.

Il nous semble donc que l'on peut identifier **un niveau d'insatisfaction** qu'il ne faut pas négliger sur notre territoire à propos **des parcours professionnels, des conditions de travail et des perspectives d'épanouissement** des personnes. Cela tient en partie à l'offre de formation disponible et à des choix décidés par défaut par des personnes n'ayant pas les moyens d'accéder à d'autres parcours.

Notre expérience d'accueil et d'accompagnement nous permet d'identifier l'insatisfaction professionnelle comme une cause essentielle du **désir d'évolution et de reconversion**. Mais le public qui s'adresse à nous pour cette raison le fait avec une motivation reposant sur **une prise de conscience** et il existe une large part des publics plus jeunes qui, bien qu'insatisfaits, n'en ont pas encore identifié les raisons.

Enfin, nous ne manquerons pas de noter que **le marché de l'emploi local** ne prend pas du tout en compte les possibilités visant à proposer une alternative à la standardisation économique et la déshérence de nos territoires ruraux au préjudice de leurs équilibres sociaux ou environnementaux et, au final, de la qualité de vie de leurs populations.

Nous pensons donc qu'**une mise en mouvement de ces publics via des sensibilisations et des formations adaptées** est nécessaire pour multiplier les initiatives au profit de projets ancrés localement, de taille maîtrisée, portés par des principes forts et travaillant en coopération dans le but de constituer des cercles économiques vertueux.

Pour les mobiliser, il faut **les former en partageant les analyses et les expériences**, il faut leur donner des outils afin de les rendre acteurs de leur devenir sur leur territoire et en développant leurs compétences et leurs moyens, trop souvent méconnus.

Du fait de notre expérience dans l'accueil et l'accompagnement des porteuses et porteurs de projet, des personnes en reconversion, des publics en recherche de perspectives et en désir d'engagement, nous sommes convaincus que cela est possible et que cela s'apparente à une dynamique d'empowerment.

↳ **La place du Champ commun sur le territoire**

La coopérative « Le Champ Commun » est située à Augan (Morbihan)- commune de 1 500 habitants - au centre d'une Bretagne rurale qui est en train de perdre progressivement les différentes infrastructures qui maintenaient son tissu social et sa dynamique économique propre.

La coopérative mobilise des citoyens directement pour le maintien de leurs commerces et prouve, par son action, qu'**il est possible d'initier des cercles vertueux sur le territoire** en privilégiant les producteurs locaux et de créer proportionnellement plus d'emplois de qualité que la grande distribution.

Nous voulions en effet que cette action repose sur une véritable maîtrise de **toutes les dimensions des multiples activités** portées par la coopérative et plus largement de **la gestion du projet** puis

celle de l'entreprise. Sans cette exigence économique fondamentale, il ne pouvait y avoir de viabilité et de démonstration.

C'est également dans l'esprit originel et l'engagement de l'économie sociale et solidaire que s'est défini le choix de notre **statut coopératif** qui vise à **associer des citoyen.e.s et des salarié.e.s dans sa gouvernance et sa gestion**, certains de nos principes majeurs de fonctionnement comme le salaire unique, le partenariat et le soutien aux initiatives partageant les mêmes valeurs.

La mise en œuvre d'un projet comme celui du Champ Commun à Augan peut donc s'apparenter à **une forme de laboratoire** et c'est sur cette base solide que s'est construite notre réponse aux enjeux que nous nous sommes donnés ainsi que notre légitimité à partager notre expérience.

Objectifs opérationnels :

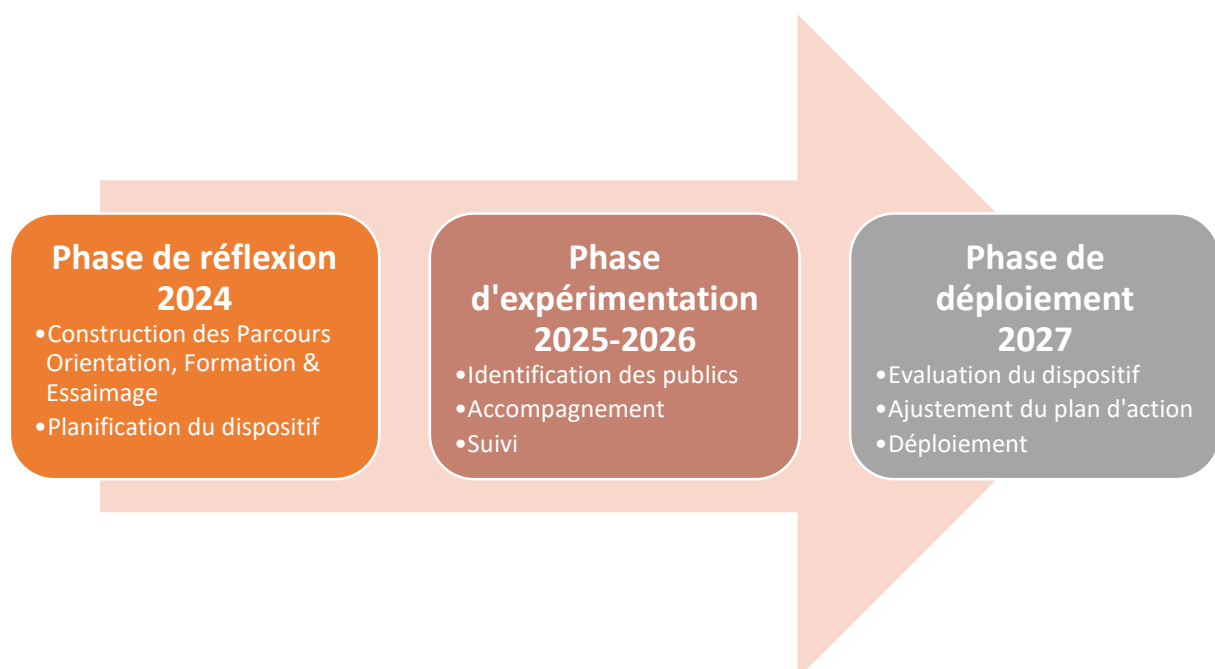
Nous avons identifié 3 axes de travail pour mener à bien le projet *Avelen* :

- **Accompagner la réflexion sur l'orientation professionnelle** des personnes en rupture dans leur parcours (notamment les 18-25 ans) et faciliter les démarches de reconversion professionnelle
- **Rendre la formation professionnelle accessible** à toutes et tous et permettre la montée en compétences (métier et entrepreneuriale) grâce à des dispositifs innovants
- Favoriser **l'émergence de projets économiques**, concourant au dynamisme du territoire et à la transition écologique, grâce à un réseau d'acteurs de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'emploi, dont ceux de l'ESS

Le dispositif *Avelen* s'adresse à un public mixte :

- Des personnes éloignées de l'emploi, en rupture dans leur parcours professionnel : **parcours Orientation**
- Des personnes actives ou demandeuses d'emploi **en reconversion** ou personnes ayant suivi le parcours Orientation : **parcours Formation**
- Des collectifs ou **porteur.euses de projets** sociaux, solidaires, écoresponsables : **parcours Essaimage**

Mise en œuvre du projet (contenu, étapes, durée, ...) :



o Phase de réflexion sur le dispositif - 2024

La 1ère année, le consortium se réunit pour réfléchir ensemble à la construction de 3 types de parcours :

Un parcours Orientation, qui s'adresse aux personnes éloignées de l'emploi, en rupture dans leur parcours professionnel

- o La réflexion visera la création d'une boîte à outils permettant l'orientation de ces publics vers des métiers en lien avec l'alimentation, le réemploi, la paysannerie et le culturel, via plusieurs types d'accompagnement possibles :
 - **Des temps d'échanges collectifs**, à l'image du Café Kavaz déjà proposé par ESS'entiel Ploërmel (espace de discussion à destination des personnes en situation de reconversion)
 - **Des stages découverte ou chantiers participatifs in situ** ou dans l'une des structures du réseau en lien avec l'alimentation (l'Elfe, l'Escale Paysanne, la maison d'Ernestine), le réemploi (Rouages, ressourcerie de Malestroït, la Ressourcerie de Questembert, l'Atelier paysan, la Bastardière, le musée du Poète Ferrailleur, les Ateliers reliés), la paysannerie (l'association la Marmite, l'Atelier paysan, la Bastardière, le Civam, la CIAP, La ferme de Trévero...) et le culturel (la Grange aux livres, Timbre FM, Plum FM, l'association l'Air de Rien, Adec56 (théâtre), Passeurs d'images, la médiathèque d'Augan...)
 - **Parcours PREPA Projet et PREPA Avenir** (Jeunes et FLE) en lien avec la mission locale et Coallia : il s'agira d'étudier la faisabilité de ce type d'accompagnement sur site...
- o L'objectif de cet accompagnement sera double :
 - **la sensibilisation** à ces domaines d'activités et aux formes de projets situés dans le champ de l'économie sociale et solidaire
 - **l'encapacitation**, la remise sur les rails de ces personnes qui sont à un tournant de leur vie professionnelle.

Un parcours Formation, destiné aux actifs ou demandeurs d'emploi en reconversion ou aux personnes ayant suivi le parcours Orientation

- La réflexion visera la création d'une boîte à outils principalement axée sur **la montée en compétences métiers**, avec plusieurs types d'accompagnement possibles :
 - l'organisation **d'immersions** de 1 à 3 mois in situ ou dans l'une des structures du réseau
 - le **compagnonnage** s'inspirant du compagnonnage du le RESEAU REPAS : un apprentissage par la mobilité, par le faire, un accompagnement individualisé
 - la création de **Masterclass**(cours d'approfondissement, de perfectionnement ou partage d'expérience sur une thématique)pour un public bénéficiant déjà d'une formation initiale ou d'une expérience significative et qui souhaite monter en

compétences métiers, se perfectionner sur certains savoir-faire en lien avec l'alimentaire

- la création d'une **formation certifiante** axée sur les métiers du commerce de proximité, en milieu rural...

Ces dispositifs s'appuieront sur l'expérience du Champ Commun (**formation pairs à pairs**) et la possibilité pour le stagiaire **d'expérimenter in situ** via les activités développées par la coopérative depuis plusieurs années (épicerie, bar, restaurant, hébergement) ou **hors les murs** via le réseau de structures ESS dont bénéficie le tiers lieu.

Voici une ébauche de réflexion sur la formation certifiante qui pourrait être expérimentée : "les fondamentaux du métier de commerçant de proximité"

- Une formation qui combine les **compétences métier** et la **connaissance des enjeux** de ce type de structures, et plus largement, des enjeux sociétaux. Un **partage des savoirs, savoir-faire et savoir-être innovants**, qui s'appuie sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire et sur les principes de l'éducation populaire. Un **apprentissage participatif**, qui vise à cultiver une forme de **citoyenneté professionnelle**, par la sensibilisation au partage des responsabilités, à l'implication dans la gouvernance et à la coopération.
- Être commerçant, que l'on soit salarié ou entrepreneur d'un commerce de proximité, ce n'est pas seulement être derrière une caisse ou approvisionner des rayons. C'est aussi **gérer et orienter l'activité**, animer **de vraies relations** avec la clientèle et les partenaires mais ce n'est pas suffisant : chaque commerce répond à une demande et des conditions particulières qui supposent **les savoir-faire et savoir être de métiers** à part entière. Enfin, c'est aussi **maîtriser les enjeux** de la structure, (stratégiques et opérationnels) et plus largement le contexte social, économique, et culturel dans lequel s'inscrit le projet.
- L'objectif de cette formation est, sur la base de l'expérience de la coopérative « Le Champ Commun », de construire la **maîtrise de la complémentarité entre le métier d'épicier, cuisinier et/ou de barman** et celui **d'animateur de la vie coopérative ou associative** dans un commerce impliquant les habitants et mobilisé en faveur l'économie et de la production de proximité.

Un parcours Essaimage, qui cible plus particulièrement des collectifs ou porteurs.euses de projets sociaux, solidaires, écoresponsables

- La réflexion visera l'articulation d'outils déjà existants à Augan avec d'autres formules à imaginer, principalement axées sur **la montée en compétences entrepreneuriales** :
 - **De L'idée au projet** : accompagnement-formation à l'entrepreneuriat inspiré du parcours CREOPSSE, déjà proposé par la Marmite sur le Pays de Questembert
 - **EPIS** : dispositif mixte de formation à l'intrapreneuriat. Une expérimentation par Kéjal est en cours dans les Côtes d'Armor, nécessité de réfléchir au déploiement sur le territoire ploermelais : adaptation du format aux spécificités locales et formation des structures accueillantes...
 - **Nouveau Parcours CREOPSSE** (déjà déployé à Augan) : mise en place d'une couveuse locale adossées au parcours de formation à l'entrepreneuriat (en l'absence d'une CAE sur le territoire)

- **Le centre de ressources** : accès à la bibliothèque auto-gérée du Champ Commun (via l'application Mybiblio), temps d'accompagnement à la Médiathèque (accompagnement recherches et archivage de données), ateliers et événements animés par la Grange aux livres (librairie coopérative) et podcasts Timbre FM (radio associative)...
- et sur l'accompagnement au montage de projets collectifs :
 - **Accompagnement individuel** : émergence ou suivi d'un projet, analyse de projet et conseil (déjà déployé à Augan)
 - **Rencontres collectives mensuelles** de la coopérative : partage de l'expérience du Champ commun , commerce coopératif de proximité en milieu rural (déjà déployé à Augan)
 - **Temps d'échanges collectifs**, à l'image du **Café Kalon**, qui sera proposé par ESS'entiel Ploërmel : espace de discussion à destination des porteur.euses de projet qui ont besoin de partager leurs expériences, difficultés, réussites
 - Faciliter l'accès aux dispositifs existants, par des informations plus ciblées

Phase d'accueil de la personne accompagnée

ORIENTATION

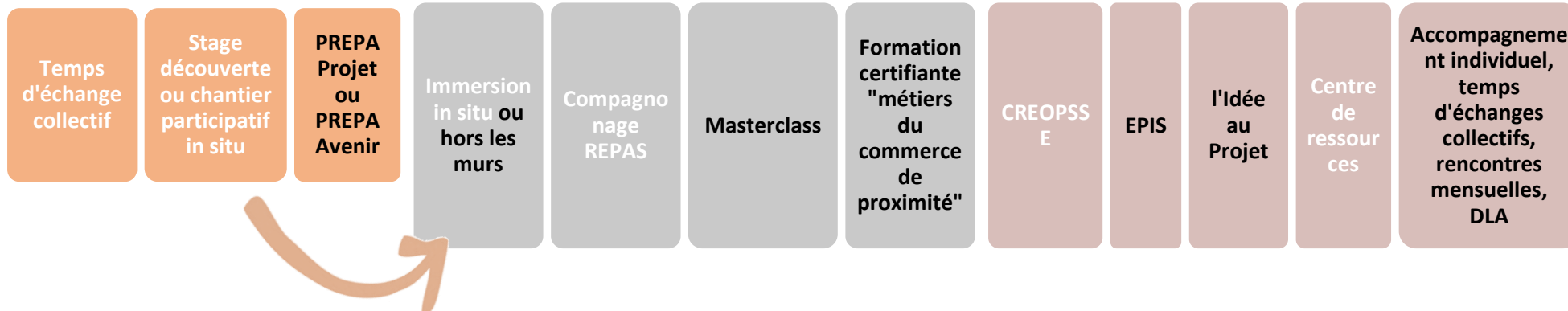
Personnes en rupture dans leur parcours professionnel

FORMATION

Personnes en démarche de reconversion ou ayant suivi le parcours Orientation

ESSAIMAGE

Porteur.euses de projets individuels ou collectifs



Post-suivi

En noir : ce que nous souhaiterions faire dans le cadre de ce dispositif, en complément de l'offre actuelle.

En blanc : ce que nous faisons déjà (parfois bénévolement) et pour lequel nous avons besoin de moyens supplémentaires (pour le développement de l'activité)

Pour cette 1^{ère} phase, au Champ commun, un ETP sera dédié à la **coordination du consortium** (Le champ commun, Kéjal et ESS'entiel Ploërmel) à **l'ingénierie de projet**, à la planification et à la communication sur le dispositif, dès son recrutement, en octobre.

Kéjal animera la partie **“Laboratoire” du processus**, visant à **imaginer des concepts de formation innovants**, qui s'appuient sur les besoins et atouts recensés sur le territoire, intègrent montée en compétences métiers et réflexion sur des enjeux sociétaux. Kéjal aura également pour mission de **accompagner les professionnels des structures d'accueil des stagiaires**, pour garantir à ces derniers un parcours formatif le plus personnalisé possible.

Il s'agira pour ESS'entiel Ploërmel **d'aller à la rencontre des prescripteurs et partenaires** pour **co-construire les parcours** d'orientation et de formation, **d'animer les rencontres du réseau** de structures accueillantes dédiées à ce dispositif, et **recruter** les personnes qui seront accompagnées durant la phase d'expérimentation qui démarre en janvier 2025.

▷ Phase d'expérimentation - 2025>2026

La phase d'expérimentation va permettre de **tester** les dispositifs imaginés par le consortium et de **vérifier leur adéquation** avec les besoins et attentes des personnes accompagnées. Chaque parcours, qu'il soit en lien avec l'orientation, la formation ou l'essaimage, démarre par une campagne de communication, la 1^{ère} prise de contact et la phase d'accueil du public ciblé.

Identification et accueil des personnes accompagnées au sein du dispositif

Il s'agira ici **d'aller à la rencontre** des personnes en amont de leur parcours :

- **communiquer sur le dispositif** de manière ciblée auprès des prescripteurs et plus largement des habitant.e.s du territoire (hors les murs du tiers lieu),
- **travailler en partenariat** avec les prescripteurs sur le territoire et alentour pour une orientation vers le dispositif et envisager ensemble les solutions pour lever les freins liés aux problématiques de mobilité : mission locale, Pôle Emploi, CIO de Ploërmel, PIJ de Guer, RIG de Maunon, centres sociaux, assistants sociaux, associations qui accompagnent les services civiques, agences d'intérim et organismes de bilans de compétences, le FJT, Coallia, l'Unité Emploi-Formation-Orientation de Bretagne Sud, La Marmite, DESK COB et E2S (Pôles d'Economie Sociale et Solidaire)...
- **toucher le public** qui fréquente régulièrement le tiers-lieu : public cible du dispositif ou public d'habitants du tiers-lieu qui peuvent en être des ambassadeurs, relais d'information.

A noter : l'un des enjeux majeurs pour la mobilisation des publics, y compris locaux, quand ils ne disposent pas des moyens pour être indépendants dans leurs déplacements, réside dans **le très grand déficit en terme de transports collectifs**.

Le projet Avelen prévoit un éventail de dispositifs adaptés au profil de la personne accompagnée : quel que soit son profil, notre rôle sera de lui **proposer une solution d'accompagnement** au plus proche de ses **besoins**, ses **attentes** et en tenant compte de ses **contraintes** (notamment celles liées à la mobilité, à l'accessibilité, à l'hébergement...).

La coordination du Champ Commun assurera la phase d'accueil des personnes visées par le dispositif : il s'agit de **3 entretiens individuels** pour passer en revue le parcours, les besoins, attentes de la personne désireuse de bifurquer, mais aussi d'évaluer les freins et modalités pratiques de l'accompagnement :

- **l'aiguillage du public** : informer sur le dispositif auprès des publics visés

- **la feuille de route** : phase de diagnostic de la situation de la personne et de recueil des attentes, besoins, envies pour une projection vers un parcours désirable
- **le pli-bagage** : définition ensemble du parcours et du calendrier adaptés au profil de la personne accompagnée

L'accompagnement : orientation, formation, essaimage

Le dispositif *Avelen* repose sur la **co-construction du parcours** avec la personne en reconversion, le tiers-lieu et les organismes de formation ou structures partenaires. Les exemples de dispositifs cités ci-dessus sont **des propositions qui seront réinterrogées**, amendées, approfondies lors de la phase de réflexion prévue en 2024.

Ceci étant, nous souhaitons **reprendre les recettes** sur lesquelles le Champ Commun, ESS'entiel Ploërmel et Kéjal s'appuient depuis de nombreuses années et qui ont montré leurs preuves et de les faire évoluer dans de nouveaux contextes et besoins. L'esprit de nos interventions et de nos pratiques pédagogiques est marqué par **l'éducation populaire** dont la définition s'est construite parallèlement à celle de la coopération dans le cadre des luttes ouvrières et sociales depuis le début du XIXe siècle. Elle-même est donc marquée par une forme d'**engagement et de partage** qui s'inscrit dans une perspective proprement émancipatrice.

Le partage dont nous parlons concerne bien entendu celui **des savoirs et des expériences** assumant son ambition mais veillant également à l'accessibilité et l'entraînement de toutes et tous.

De plus, ce partage se concrétise également dans des **pratiques particulières** qui constituent l'originalité majeure de ces approches :

- **Une formation par les pairs**, c'est-à-dire par des personnes partageant les enjeux, notamment professionnels, de leurs publics. Nos intervenant.e.s doivent être en mesure d'apporter une réflexion théorique sur leurs domaines d'intervention mais ce sont aussi, et peut-être avant tout, des actrices et acteurs directement impliqués sur « le terrain ».
- **Une formation de pair à pair** qui suppose une relation égalitaire et partenariale entre les intervenant.e.s et leurs publics mais également entre celles et ceux qui bénéficient des interventions de formation. En effet, nous partons du principe que chacun.e dispose d'un patrimoine d'expérience - souvent méconnu par les personnes elles-mêmes - qui est un socle pour ses nouveaux apprentissages et une base pour ses échanges avec ses collègues. C'est une condition majeure de l'implication réelle de ces personnes dans la dynamique collective.
- **Une formation par le faire** car nous pensons que la dimension expérientielle est essentielle pour ancrer les apprentissages, y compris théoriques, et permettre une véritable appropriation. Cette approche par le faire suppose de se poser en permanence la question d'une mise en pratique stimulante qui apporte une double plus-value : la découverte permettant l'analyse en amont et la mise en pratique critique en aval.
- Il va sans dire que cette dernière dimension ne peut se concevoir que si elle associe **des interventions in situ et hors les murs**. Cette dernière option nous est d'autant plus permise que nous bénéficions d'un important réseau de partenaires sur notre territoire, qui s'impliquent d'autant plus volontiers dans nos formations que ces échanges leur permettent des réflexions et des prises de recul fructueuses pour leurs propres actions.

- Exemples de parcours déjà expérimenté au Champ Commun :

> Nous pouvons citer l'exemple de **Romain** : suivi par Cap Emploi, en isolement social et en rupture avec le système scolaire depuis la primaire, Romain a poussé la porte du Champ Commun pour effectuer **un stage** au sein du bar. Immersion réussie, le tiers-lieu lui propose la signature d'un

contrat aidé, qui se verra par la suite prolongé par un **contrat de travail** "classique". Son expérience au sein du Champ Commun lui redonne **confiance en ses capacités** et l'amène à envisager un **projet entrepreneurial**. Il rejoint la formation CREOPSS, qu'il suit avec assiduité. Il rédige le dossier, passe la soutenance et obtient **la certification de niveau V** (un grand moment d'émotion pour lui, qui, par le passé, était en rupture avec le système scolaire). A l'issue de la formation à l'entrepreneuriat, il **monte son entreprise** de menuiserie à base de bois recyclés.

> Dans l'histoire du Champ Commun, on note plusieurs exemples de personnes venues faire un stage, une immersion ou occuper un emploi au sein de la coopérative et que cette expérience amène à **réenvisager leur orientation professionnelle** : en s'immergeant dans la réalité du métier, elles se rendent compte que ça n'est pas ce qu'elles souhaitent faire. Même si cela les amène parfois à une **reconstruction personnelle**, ou à **reprendre confiance** en elles-mêmes (ce qui est déjà une grande satisfaction), il peut y avoir une certaine frustration pour les équipes à **ne pouvoir les accompagner plus loin dans leur parcours de reconversion ou de réorientation professionnelle**. C'est aussi ce qui motive la réponse à cet appel à projet.

- **Le post-suivi**

Nous prévoyons **un dispositif de suivi à l'issue du parcours de formation**, que l'on pourrait définir comme une continuation de la formation. Il repose sur le soutien aux personnes qui l'ont suivie, leur accompagnement dans leurs projets et une offre de formation complémentaire en fonction des besoins les plus exprimés en lien avec la mise en œuvre de leurs actions.

Sur cette phase d'accompagnement, la mission du **poste dédié de coordination au Champ commun** consistera en la poursuite de l'animation du consortium, à la coordination et à la programmation des formations, Prépa Projet/Avenir, Epis, Idée au projet, la mise en place des Masterclass avec les accompagnants.

Un.e animateur.ice sera également recruté à cette phase pour animer l'accueil et assurer le suivi des personnes accompagnées : co-construction du parcours, suivi, prise de rendez-vous ou inscriptions aux différents dispositifs proposés, points d'étapes, évaluation, orientation et post-suivi.

ESS'entiel Ploërmel accompagnera les structures accueillantes en proposant des temps de regroupement, de partages d'expériences, de suivi des personnes accueillies. Le pôle contribuera également à l'ingénierie des dispositifs de formations qui seront retenus et organisera la programmation de temps d'échanges (cafés Kavaz et Kalon), d'entretiens individuels.

▷ **Le réseau de prescripteurs, d'organismes de formation et de structures accueillantes**

Le Champ Commun, lieu coopératif, est un lieu de vie, d'échanges, de projets communs, de partage de valeurs et de réflexions, d'inspiration... C'est donc tout naturellement qu'un certain nombre de structures et projets de l'économie sociale et solidaire, du commerce de proximité, d'organisations coopératives, mais aussi d'associations, de bénévoles et d'associé.e.s poussent la porte du lieu.

Alimentation

- L'Elfe (Epicerie Locale Favorisant l'Entraide) : association qui porte le projet « caravrac », épicerie itinérante sociale et solidaire en pays de Brocéliande
- L'Escale Paysanne : Epicerie indépendante locale et bio à Malestroit
- La Maison d'Ernestine : lieu d'échanges et de rencontres et cantine à Concoret

Paysannerie

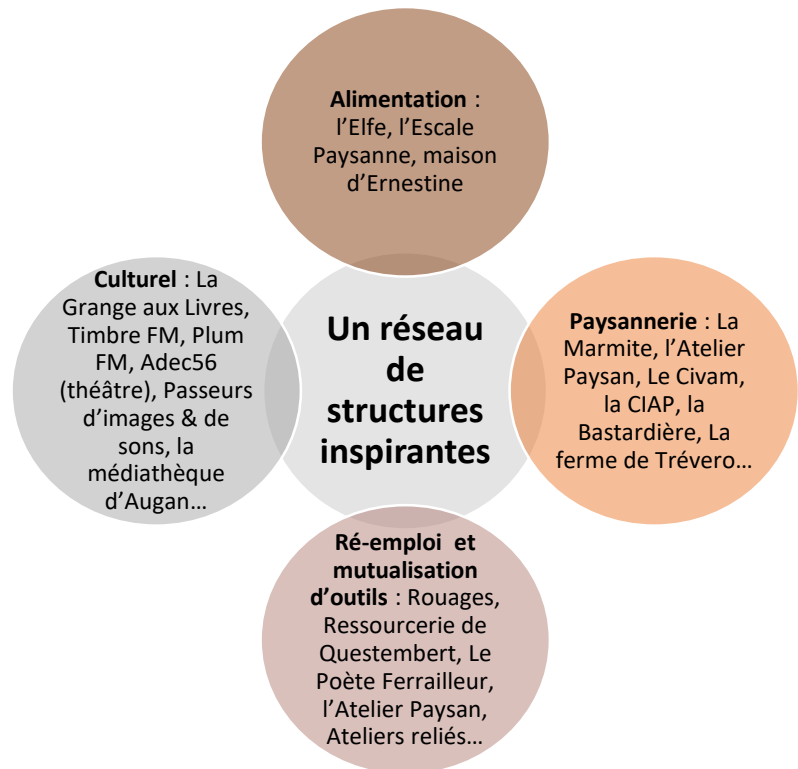
- La Marmite : association d'éducation populaire qui accompagne les porteur.euses de projets en milieu rural et/ou agricoles à Malansac
- L'atelier paysan : coopérative de formation à St Nolff, visant au développement d'une agroécologie paysanne par la diffusion de savoir-faire low-tech
- Le Civam : Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural situé à Vannes, groupe d'agriculteurs et de ruraux qui travaillent à la transition agro-écologique
- La CIAP : la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne située à Vannes propose un accompagnement à l'installation valorisant l'agro-écologie et la transmission des savoir-faire paysans
- La Bastardière : Microferme agroécologique située à Porcaro où l'on pratique et enseigne l'écoconstruction, la permaculture, l'autonomie et la fabrication d'objets low-tech
- La ferme de Trévéro : ferme en polycultures élevage en agriculture biologique située à Sérent

Ré-emploi

- Rouages et Ressourcerie de Questembert : ressourceries généralistes situées à Malestroit et Questembert et portées par des ancien.nes créopssien.nes
- L'univers du Poète Ferrailleur : lieu enchanteur à Lizio où s'animent des dizaines d'objets et de constructions décalées et ingénieuses, réalisées à partir de matériaux récupérés
- Les ateliers reliés : coopérative d'artisans située à Concoret

Culturel

- La grange aux livres : librairie généraliste, indépendante et coopérative située à Augan
- Timbre FM et Plum FM : radios associatives situées respectivement à Augan et Sérent
- Adec 56 : Centre de ressources pour le théâtre amateur situé à Josselin
- Les passeurs d'images et de sons : association située à Sérent qui a pour but de promouvoir l'art et les techniques audiovisuelles



Les personnes accompagnées par le dispositif Avelen pourront à la fois bénéficier de l'expérience du tiers lieu mais aussi **accéder à tout l'éco-système** auquel il appartient : à l'occasion de rencontres, visites apprenantes, temps de tutorat, partages de témoignages, mais aussi, on l'a vu précédemment, pour ce qui sera au cœur du dispositif : la formation par les pairs, par le faire, hors les murs via les immersions, stages, formations à l'intraprenariat, Masterclass...

Parmi les pistes de coopération à étudier, il pourrait être envisagé de **co-construire certaines séquences** pour qu'elles soient au plus proche de la réalité du terrain (pour la formation certifiante "métier du commerce de proximité" ou les temps de **Masterclass** par exemple) ou qu'elles bénéficient d'expertises d'autres organismes de formation (L'Escargot migrateur, la Marmite, la Convergence des Loutres, l'Eclate ou l'Atelier paysan), faire un partenariat avec Timbre FM pour la **réalisation de podcasts** de formation, solliciter les porteur.euses de ces projets inspirants pour venir **témoigner de leur parcours de reconversion...** toutes les formes possibles de partenariats seront envisagées.

▷ Phase de déploiement du dispositif - 2027

Les résultats attendus à la fin de la phase d'expérimentation :

- **Une orientation des publics accueillis**, une montée en compétences et l'accès à un réseau et des ressources qui leur permettent d'avancer dans leur parcours professionnel et d'explorer une nouvelle voie
- **Une « remise sur les rails »** de personnes éloignées de l'emploi, de jeunes « non insérés ». Les différents volets du dispositif vont au-delà de la montée en compétences, qui permet en elle-même une valorisation de ces personnes : ils visent aussi à leur redonner une place, un sens à leur parcours, à remettre du lien avec des collègues, des accompagnants, des professionnels, à re-poser un cadre, et à leur redonner confiance en elles et en leurs capacités.
- **Une co-construction de projets** avec des acteurs locaux de l'ESS, de la formation et de l'insertion

Après une phase de **bilan des actions** basée sur une évaluation continue du dispositif fin 2026, il est prévu un **temps d'ajustement** par le consortium avant d'envisager une **recherche de financements** pour le déploiement dès 2027. Un certain nombre d'indicateurs seront définis lors de la phase de réflexion pour permettre une adaptation du dispositif Avelen au plus près des besoins des personnes accompagnées et des structures accueillantes.

▷ Dates prévisionnelles de mise en œuvre du projet :

- **Novembre 2023** : Démarrage formation par Bretagne tiers lieu
- **Janvier-juin 2024** : Phase de réflexion sur les parcours d'orientation et de formation, planification du dispositif
- **Juin 2024-décembre 2024** : Phase de rencontre des prescripteurs et partenaires, lancement de la communication sur le dispositif, recrutement des personnes accompagnées
- **Janvier 2025-décembre 2026** : Phase d'expérimentation
- **Décembre 2026** : évaluation des actions, ajustement du dispositif et réflexion sur le déploiement du dispositif

A l'issue de cette expérimentation de 3 ans, il s'agira d'envisager **la pérennisation ou non** du dispositif en fonction de l'évaluation des actions et de la recherche de financements.

- ✓ Méthodologie d'évaluation du projet (Les conditions d'évaluation du projet, de ses résultats et de son impact, les indicateurs proposés et mis en place pour en mesurer l'avancement et les résultats, le dispositif de suivi et d'amélioration continue, le dispositif d'auto-évaluation) :

Il s'agira pour la personne coordinatrice du projet d'assurer la mesure des retombées du dispositif grâce à **des indicateurs qualitatifs et quantitatifs** définis collectivement par le comité de suivi. Pour exemple :

- Nombre de personnes reçues en entretien d'accueil, formées, ayant suivi une Masterclass ou un stage, une immersion, bénéficiant d'un post-suivi
- Evaluations à chaud et à froid (à 6 mois et 1 an) de l'accompagnement (prise en compte des contraintes, de la formation et de leur impact sur le parcours)
- Evaluation de la satisfaction des structures accueillantes et nombre de projets (temps d'échanges, formations...) co-construits et de réunions du comité de suivi
- Actions imprévues positives pour le public ciblé et les acteurs locaux que le dispositif a générées
- Mesure de la mixité des publics accueillis
- Vérification de l'adaptabilité des conditions d'accueil aux contraintes des personnes accueillies : aide à la recherche d'un logement sur place, d'aides financières, accessibilité des espaces d'accueil...

3. Argumentaire budgétaire

En complément du budget prévisionnel proposé, vous pouvez préciser la nature et la répartition des dépenses envisagées afin de mieux comprendre la construction budgétaire du projet.

Moyens nécessaires à la réalisation de l'action :

- **Phase de réflexion** : Un temps dédié à la stratégie de création du dispositif *Avelen* par les membres du consortium (animation des réunions, mobilisation des membres du consortium) et de mise en place des outils d'accueil
 - Du temps de travail de coordination du projet, animation du consortium, idéation collective et planification (avec les membres du consortium et de l'écosystème), ingénierie de projet
- **Phase de réflexion : Un lieu accessible à toutes et tous**, adapté aux différents types d'accompagnements proposés par le projet, ouvert sur l'extérieur et axé sur le partage d'expériences : cela nécessite la réalisation de travaux d'aménagement et d'équipement pour accueillir dans des conditions optimales
 - Investissement en équipements pour les salles d'animation et de formation (mobilier, système audio-vidéo/visio) et travaux de mise aux normes PMR pour l'une des salles d'animation
- **Phase d'expérimentation : Un accompagnement par des professionnels formés** à l'animation de temps d'échanges, à la pédagogie active, aux outils d'éducation populaire : l'embauche d'une personne qui sera chargée de coordonner le projet et de faire le lien avec les personnes accueillies et les différents intervenant.e.s
 - Du temps de travail de coordination du projet et accompagnement des publics et des stagiaires dans leur parcours d'orientation et de formation, accueil des stagiaires sous diverses formes (masterclass, immersion, compagnonnage...), coût pédagogique, évaluation des actions
 - Pôle : recrutement des personnes accompagnées et organisation de temps d'échanges
- **Phase de réflexion et d'expérimentation : Un réseau de structures et de professionnels** qui ont envie et savent comment accueillir, accompagner, transmettre leur savoir-faire, former : un plan de formation ambitieux pour les différents intervenants (organismes prescripteurs,

formatrices, animatrices des Master Class et membres du réseau de structures accueillantes)

- Pôle : du temps d'animation du réseau de structures partenaires en lien avec le dispositif
- Kéjal : du temps d'accompagnement des structures apprenantes, accompagnement à la réflexion sur la formation certifiante et à la formation des intervenants
- Prestations : temps d'accueil/accompagnement des stagiaires par les structures accueillantes (pour les différentes formes d'accompagnement) et les interventions de type masterclass

↳ Explication des charges prévues

Préciser les modalités de calcul des charges de personnel : (indexés sur une inflation moyenne de 3%/an)

- **Sur le Champ Commun** : un mi-temps dédié assuré par le coordinateur actuel sur toute la période du dispositif (0.5 ETP/an sur 3 ans) et un.e animatrice-eur recruté.e à temps plein sur la phase expérimentale (1ETP/an sur 2 ans)
- **Sur KEJAL** : 520 heures de travail réparties sur les 3 ans avec la moitié dédiée à la phase de réflexion/idéation
- **Sur le Pôle ESS** : un 0.25 ETP/an sur les périodes de l'expérimentation du dispositif.

Préciser les modalités de calcul des charges indirectes :

Elles représentent 18.62 % des dépenses de fonctionnement. Elles s'estiment sur la base du coût horaire du fonctionnement de nos structures (exclusivement pour les SCIC Le Champ Commun et KEJAL) et s'entendent également comme le coût d'usage des « plateaux techniques » sur les temps d'immersion, d'animation et de formation organisés par le Tiers Lieu.

Préciser, en cas d'appel à un prestataire de service, la nature des prestations de service :

Les 16 500 € de prestations budgétisées sur la 2^{ème} et 3^{ème} année correspondent aux financements des temps d'accompagnement dans les structures apprenantes et les interventions d'initiation et de découverte de type Masterclass.

4. DESCRIPTIF TECHNIQUE du PROJET

Lieu de l'action	Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne (Ploërmel Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté)
Intitulé du projet	<i>Avelen</i> , Orientation, formation et essaimage
Organisme porteur du projet	SCIC Le Champ Commun

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs du projet	Rendre la formation plus attractive et accessible sur le Pays de Ploërmel grâce à la mobilisation du tiers-lieu le Champ Commun et de ses partenaires Favoriser les échanges et les projets communs entre acteurs locaux qui interviennent dans le champ de l'économie sociale et solidaire, de la formation et de l'accompagnement à la reconversion.
Synthèse du diagnostic territorial	Bien que morbihannaise, l'implantation du Champ Commun s'inscrit dans ce Centre Bretagne marqué par la ruralité et ses différentes dimensions culturelles mais aussi la transformation agricole et notamment son industrialisation avec ses répercussions particulièrement dommageables sur les équilibres écologiques, économiques et sociaux. Elles nient la biodiversité qui constituait l'identité, l'équilibre et l'autonomie de ces territoires et, privilégiant des modèles de plus en plus lourds, démantèlent la vie des bourgs ruraux, provoquent la dislocation des partenariats économiques directs ainsi que la destruction progressive des liens sociaux et de la convivialité villageoise. Elles sacrifient progressivement ces territoires « périphériques » et les différentiels s'accroissent entre les propositions disponibles dans les centres urbains et les zones rurales aussi bien en termes d'offre que de qualité et c'est notamment le cas de la formation. De plus, les offres d'emplois disponibles ne sont pas stimulantes (pénibilité et précarité). Il n'est donc pas surprenant que l'on ait à déplorer des abandons et une ampleur réelle du nombre des jeunes adultes hors formation et sans emploi malgré un taux de chômage général pouvant sembler favorable sur le territoire. En conséquence, une large part de la population est dans une situation de précarité assez généralisée avec des insatisfactions multiples qui sont autant d'empêchements pour l'évolution de leurs parcours. Malgré ces constats ou justement à cause d'eux, on relève sur notre secteur un riche ensemble d'initiatives citoyennes, associatives ou coopératives, qui développent des projets que l'on pourrait qualifier d'alternatifs et de résistants. Ils visent à redonner du sens à l'agir et l'entreprendre et contribuent à la constitution de petites communautés engagées et compétentes, solidaires et habituées à travailler en partenariat. Sur ces bases, il nous paraît possible de dépasser les « inhibitions » des publics que nous visons via des sensibilisations et des formations adaptées au profit de projets ancrés localement, de taille maîtrisée, portés par des principes forts et travaillant en coopération dans le but de constituer des cercles économiques vertueux sur notre territoire et grâce à des pratiques d'empowerment stimulantes.
Résultats attendus/Objectifs opérationnels	Nous avons identifié 3 axes de travail pour mener à bien le projet <i>Avelen</i> : ● Accompagner la réflexion sur l'orientation professionnelle des personnes en rupture dans leur parcours (notamment les 18-25 ans) et faciliter les démarches de reconversion professionnelle

	● Rendre la formation professionnelle accessible à toutes et tous et permettre la montée en compétences (métier et entrepreneuriale) grâce à des dispositifs innovants ● Favoriser l'émergence de projets économiques, concourant au dynamisme du territoire et à la transition écologique, grâce à un réseau d'acteurs de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'emploi, dont ceux de l'ESS
Public(s) ciblé(s)	Le dispositif <i>Avelen</i> s'adresse à un public mixte : ● Des personnes éloignées de l'emploi, en rupture dans leur parcours professionnel : parcours Orientation ● Des personnes actives ou demandeuses d'emploi en reconversion ou personnes ayant suivi le parcours Orientation : parcours Formation ● Des collectifs ou porteur.euses de projets sociaux, solidaires, écoresponsables : parcours Essaimage
Membre du consortium/partenaires (montants attribués le cas échéant)	SCIC Le Champ commun : 155 752 € SCIC Kéjal : 24 972 € Association ESS'entiel Ploërmel : 19 074 € TOTAL de la subvention sollicitée : 199 798
Contenu de l'action	L'action repose sur le partenariat et les apports complémentaires des trois structures membres du consortium et des nombreux projets qui participent de leur écosystème. La première année sera consacrée à la réflexion et la construction des 3 types de parcours que nous souhaitons proposer : Parcours Orientation vers des métiers en lien avec l'alimentation, le réemploi, la paysannerie et le culturel grâce à des temps d'échanges collectifs, des stages de découverte, des chantiers participatifs et des parcours PREPA Projet et PREPA Avenir. Parcours Formation visant la montée en compétences métiers sur la base d'immersion in situ ou dans l'une des structures du réseau, de compagnonnages dans l'esprit de celui du Réseau REPAS, de Masterclass pour l'approfondissement des compétences et l'évolution des pratiques ainsi que la création d'une formation certifiante axée sur les métiers du commerce de proximité. Parcours Essaimage reposant sur l'optimisation et l'articulation d'outils déjà existants à Augan avec d'autres formules principalement axées sur la montée en compétences entrepreneuriales ainsi que sur l'accompagnement au montage de projets collectifs. La phase d'expérimentation (2025>2026) va permettre de tester les dispositifs imaginés par le consortium et de vérifier leur adéquation avec les besoins et attentes des personnes accompagnées. Il s'agira d'identifier les personnes accompagnées dans le cadre du dispositif en partenariat avec les prescripteurs et dans le cadre du tiers-lieu et les accueillir en définissant des propositions d'accompagnement prenant en compte leurs besoins et leurs contraintes. Puis, se développera l'accompagnement proprement dit reposant sur la co-construction du parcours avec la personne en reconversion ou en formation. Ces actions seront évidemment guidées par nos pratiques pédagogiques marquées par l'éducation populaire, l'écoresponsabilité et une économie sociale et solidaire engagée. Elles se traduisent par des pratiques de formations qui constituent l'originalité majeures de ces approches : par les pairs, de pair à pair, par le faire, in situ et hors les murs. Un post-suivi à l'issue du parcours de formation :

		Continuation de la formation, il repose sur le soutien aux personnes qui l'ont suivie, leur accompagnement dans leurs projets et une offre de formation complémentaire en fonction des besoins les plus exprimés en lien avec la mise en œuvre de leurs actions.
Calendrier de réalisation de l'action	de de	Phase de réflexion : 2024 Construction des Parcours Orientation, Formation & Essaimage. Planification du dispositif. Phase d'expérimentation : 2025-2026 Identification des publics. Accompagnement. Suivi. Phase de déploiement : 2027 Evaluation du dispositif. Ajustement du plan d'action.
Descriptif des moyens matériels et humains	succinct des moyens	<u>Sur le fonctionnement</u> : Du temps de travail pour les structures du consortium (Coordination, Ingénierie, Animation, Programmation, Partenariat) / Une participation aux charges de fonctionnement du Tiers lieu liées à l'action / des prestations pour les structures apprenantes partenaires et pour les intervenants (Masterclass) <u>Sur les investissements</u> : mise aux normes PMR et équipement des salles d'animation/formation

5. BUDGET PREVISIONNEL de L'Intégralité du PROJET

CHARGES (DEPENSES)	Prévisions	PRODUITS (RECETTES)	Prévisions
Charges directes affectées à l'action	207 564 €	Ressources directes	249 343 €
60- Achats	58 000	70- Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	33 000	714- Subventions d'exploitation	199 475 €
Matières et fournitures		Etat : (préciser le ou les ministères sollicités)	
Autres fournitures	25 000€	Région Bretagne	
61- Services extérieurs	6 000 €	Département(s)	
Locations immobilières et mobilières	6 000€	Intercommunalité EPCI	
Entretien et réparation		Commune(s)	
Assurances		Pôle Emploi	
Documentation		OPCO	
Divers		Fonds Européens	
62- Autres services extérieurs	6 000€	Autres : précisez	
Publicité , publication		75- Autres produits de gestion courante	49 869 €
Déplacement, missions	6 000€	Autofinancement des acteurs du consortium	49 869 €
Services bancaires, autres		76- Produits financiers	
63- Impôts et taxes		77- Reprises sur amortissement, provisions et report	
Impôts et taxes sur rémunération		78- Transferts de charges	
64- Charges de personnel	137 564 €		
Rémunérations des personnels	137 564 €		
Charges indirectes affectées à l'action	41 779 €	Ressources propres affectées à l'action	0,00 €
Charges fixes de fonctionnement	41 779 €		
TOTAL DES CHARGES:	249 343 €	TOTAL DES PRODUITS :	249 343 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
TOTAL	249 343 €	TOTAL	249 343 €

6. En annexe...

Reconnaissance de la coopérative le Champ Commun en tant que porteuse d'innovation sociale :

Nous sommes repérés comme une alternative porteuse de différentes dimensions d'innovation sociale et relevant du modèle des tiers-lieux :

▷ En 2012

Le prix national des jeunes entrepreneurs solidaires pour l'innovation sociale.

▷ En 2013

En novembre 2013, à Lille, le Champ Commun était invité à se présenter dans le cadre de la 10ème édition des ROUMICS. Cette rencontre portait sur le thème « Innovation sociale et numérique » - avec un focus sur les « Tiers-Lieux, des espaces hybrides situés entre le domicile et le travail et à l'intersection de l'espace public et privé ».

▷ En 2015

Le rapport de Akim Oural sur l'innovation territoriale qui mentionne l'exemple du Champ Commun : plusieurs citations et étude de cas n°1.

Intervention dans le cadre de la rencontre organisée par le réseau BRUDED à Séglien sur le thème « Le maintien des commerces dans les centres bourgs : une gageure pour les élus en zone rurale ? »

▷ En 2017

Invitation à participer à une table ronde dans le cadre de la journée d'étude « Des lieux du commun » organisée le LABERS (Laboratoire d'études et de recherches en sociologie) de l'Université de Brest.

▷ En 2018

Invitation à participer l'animation d'une table ronde sur « Comment animer et faire revivre les territoires ? Quels rôles peuvent jouer les pratiques collaboratives ? Quelle place pour les « communs » ? » dans le cadre de la journée « Initiatives citoyennes et développement local » organisée par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Invitation à participer au Carrefour des initiatives dans le cadre de « Vivre Ensemble », organisé par Ouest France, à Rennes.

Invitation à intervenir pour présenter le projet du Champ Commun dans le cadre du colloque international « The China Forum of Frontier Development » à l'Université Minzu de Pékin ainsi que dans le séminaire doctoral de sciences sociales de l'Université Tsinghua.

Intervention dans le cadre de 2ème visite organisée par le Département d'Ille-et-Vilaine et le réseau BRUDED sur proposition du Comité consultatif départemental de l'économie sociale et solidaire, sur le thème de l'implication citoyenne dans les commerces ruraux.

▷ En 2020

Participation au forum « ESS, innovation ou transformation sociale ? », organisé par le Collège Coopératif de Bretagne.

Article de référence dans le cadre du dossier « Ruralité : le plein d'initiatives » du Journal des Maires, novembre 2020.

Citation de référence dans le cadre de « Mode d'emploi ESS et ruralités », intitulé « Repérer et accompagner les innovations sociales rurales pour réinventer l'économie de proximité », publié par l'AVISE et le RTES.

↳ En 2021

Contribution à « l'étude sur la pérennisation des écosystèmes de l'économie sociale et solidaire en milieu rural », pilotée par Ronalpia et Sciences Po Paris. Citations dans le rapport « Fertilité des territoires ruraux et enjeux de l'entrepreneuriat social ».

Intervention dans le cadre du webinaire « ESS et ruralités : PTCE et SCIC, des outils de coopération », organisé par l'AVISE.

Contribution à la réalisation de l'ouvrage de sensibilisation et de conseil à la création de cafés et commerces collectifs en milieu rural produit par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine « Un café s'il vous plaît ! ». Article de référence introductif.

Citation de référence dans le cadre du Carnet de projets de la Fabrique à Initiatives de l'AVISE, intitulé « Facilité la création d'activités économiques d'utilité sociale dans les territoires fragiles ».

Participation à l'étude portée par Fab'Lim et l'INRAE et présentation de référence dans le rapport « Passer à l'action, Les Tiers-Lieux Nourriciers, engagés pour la transition agroécologique et alimentaire ». Identification en tant qu'un des exemples nationaux dans le rapport en résultant sur les « Tiers-lieux nourriciers ».

Intervention de présentation du Champ commun en tant que tiers-lieu nourricier dans le cadre de l'AG nationale de l'association des « Ami.e.s de la Confédération Paysanne », à Bagnolet.

↳ En 2022

Intervention dans le cadre de la rencontre de Bruded sur les commerces participatifs.

Intervention dans le cadre du Festival de l'écologie de Saint-Jacut-de-la-Mer.

Intervention dans le cadre Intervention dans le cadre du Diplôme universitaire « Espaces communs : conception, mise en œuvre et gestion », piloté par l'association Yes We Camp.

↳ En 2023

Présentation de référence dans le Cahier du Monde édité pour la rencontre « Nos futurs », organisée à Rennes par le journal Le Monde.